

TSX: MFI

www.mapleleaffoods.com

Relations avec les investisseurs :
Investor.Relations@MapleLeaf.com

Relations avec les médias :
Media.Hotline@MapleLeaf.com

Les Aliments Maple Leaf communique ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2023

Au deuxième trimestre, le Groupe des protéines animales affiche une solide hausse de 6,6 % de son chiffre d'affaires tandis que la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 9,3 %

Le Groupe des protéines végétales progresse vers l'objectif fixé d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré pour la deuxième moitié de 2023.

Mississauga, Ontario, 3 août 2023 – Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») (TSX : MFI) a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2023.

« Au deuxième trimestre, nous avons exécuté avec succès notre plan stratégique, améliorant ainsi le rendement financier de notre entreprise et marquant une étape importante vers le prochain moment charnière de notre parcours. Maintenant que notre chaîne d'approvisionnement s'est stabilisée et que les prix ont été établis pour atténuer le niveau d'inflation actuel, nous sommes bien placés pour atteindre notre objectif relatif à la marge du BAIIA ajusté de 14 à 16 % une fois que les marchés du porc se seront normalisés », a déclaré Curtis Frank, chef de la direction des Aliments Maple Leaf.

« Au cours du trimestre, nous avons connu une croissance des revenus de plus de 6 % grâce à notre portefeuille de marques de premier plan, nous avons amélioré de manière séquentielle notre marge du BAIIA ajusté dans le secteur des protéines animales, et nous avons fait progresser notre plan stratégique pour atteindre un BAIIA ajusté neutre ou amélioré dans notre secteur des protéines végétales au deuxième semestre de 2023. »

En prévision de 2024 et au-delà, nous ne pouvons qu'être optimistes », a ajouté M. Frank. « Nous sommes en bonne voie de tirer pleinement parti des importantes dépenses d'investissement que nous avons faites dans nos installations de volaille de London et du Bacon Centre of Excellence, alors que nous continuons de faire progresser notre vision, celle de devenir l'entreprise de produits protéinés la plus durable sur terre. »

Faits saillants du deuxième trimestre 2023

- Les ventes totales de la société ont augmenté de 6,2 % pour s'établir à 1 269,7 millions de dollars, assorties d'une marge du bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »)⁽¹⁾ de 8,1 %.
- Les ventes du Groupe des protéines animales ont augmenté de 6,6 % sur une base comparable de 52 semaines, pour s'établir à 1 236,7 millions de dollars. Le BAIIA ajusté était de 115,3 millions de dollars, et la marge du BAIIA ajusté était de 9,3 %, soit une amélioration de 30 points de base par rapport à l'exercice antérieur et de 170 points de base par rapport au dernier trimestre.
- Les ventes du Groupe des protéines végétales ont été de 36,7 millions de dollars. Le BAIIA ajusté du Groupe des protéines végétales a progressé de 61,3 % sur douze mois et correspond à une perte de 11,6 millions de dollars, en voie d'atteindre l'objectif d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré au deuxième semestre de 2023.
- Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 52,7 millions de dollars.
- La transition aux installations avicoles de London progresse comme prévu. La transition des volumes de production de deux anciennes installations est terminée et la transition des volumes de la troisième installation a commencé. La société s'attend à ce que la production des installations avicoles de London atteigne la capacité optimale d'ici la fin de 2023.

Les perspectives demeurent inchangées

- **Secteur des protéines animales** : On prévoit une croissance des ventes de moyenne à élevée à un chiffre en 2023, ainsi qu'une augmentation de la marge du BAIIA ajusté, qui devrait atteindre une fourchette cible de 14 % à 16 % lorsque les marchés se normaliseront.

- **Secteur des protéines végétales** : L'objectif est d'obtenir un BAIIA ajusté neutre ou amélioré au deuxième semestre de 2023.
- **Dépenses en immobilisations** : Pour l'exercice 2023, elles devraient être inférieures à 250 millions de dollars, dont environ 120 millions de dollars en investissement dans l'entretien⁽ⁱ⁾ et le solde pour le capital de croissance⁽ⁱ⁾.

⁽ⁱ⁾ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

Points saillants de nature financière

Mesure ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Pour le trimestre clos le 30 juin			Pour le semestre clos le 30 juin		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Ventes	1 269,7 \$	1 195,1 \$	6,2 %	2 444,6 \$	2 321,7 \$	5,3 %
Résultat net	(53,7) \$	(54,6) \$	1,7 %	(111,4) \$	(40,9) \$	(172,2) %
Perte de base par action	(0,44) \$	(0,44) \$	—	(0,92) \$	(0,33) \$	(178,8) %
Résultat d'exploitation ajusté ⁽ⁱⁱ⁾	45,9 \$	23,6 \$	94,3 %	65,2 \$	39,7 \$	64,0 %
Résultat ajusté par action ⁽ⁱⁱ⁾	0,00 \$	0,00 \$	n.s. ^(iv)	(0,12) \$	0,03 \$	n.s. ^(iv)
BAIIA ajusté - Groupe des protéines animales ⁽ⁱⁱ⁾	115,3 \$	104,1 \$	10,8 %	202,6 \$	201,6 \$	0,5 %
BAIIA ajusté - Groupe des protéines végétales ⁽ⁱⁱ⁾	(11,6) \$	(30,0) \$	61,3 %	(23,6) \$	(60,7) \$	61,1 %
Flux de trésorerie disponible ⁽ⁱⁱ⁾⁽ⁱⁱⁱ⁾	(76,3) \$	0,2 \$	n.s. ^(iv)	(64,0) \$	(99,5) \$	35,7 %
Capitaux de construction ⁽ⁱⁱ⁾				37,3 \$	665,8 \$	(94,4) %
Dette nette ⁽ⁱⁱ⁾				(1 807,4) \$	(1 421,2) \$	(27,2) %
Bénéfice avant impôts ajusté ⁽ⁱⁱ⁾	6,7 \$	10,9 \$	(38,5) %	(7,3) \$	17,8 \$	n.s. ^(iv)

⁽ⁱ⁾ Toutes les mesures financières sont exprimées en millions de dollars, sauf le résultat de base et le résultat ajusté par action.

⁽ⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Certaines données comparatives ont été redressées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

^(iv) Non significatif.

Les ventes du deuxième trimestre de 2023 ont été de 1 269,7 millions de dollars comparativement à 1 195,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Il s'agit d'une augmentation de 6,2 %, attribuable à la hausse des ventes du Groupe des protéines animales qui a plus que compensé la baisse au sein du Groupe des protéines végétales. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats par secteur d'exploitation, consultez la section intitulée Secteurs d'exploitation.

En cumul annuel pour 2023, les ventes se sont élevées à 2 444,6 millions de dollars, comparativement à 2 321,7 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,3 % en raison de facteurs semblables à ceux qui ont été énumérés ci-dessus.

La perte nette du deuxième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 53,7 millions de dollars (perte de 0,44 \$ par action de base), comparativement à une perte de 54,6 millions de dollars (perte de 0,44 \$ par action de base) à l'exercice précédent. Le Groupe des protéines animales témoigne d'une amélioration des résultats commerciaux et opérationnels, en partie annulée par les difficultés sur le marché et l'inflation, ainsi que par l'augmentation des coûts de démarrage¹. Le Groupe des protéines végétales a amélioré ses marges et réduit ses frais de vente et charges générales et administratives, car le secteur continue de réduire ses coûts dans le cadre de sa stratégie à court terme. De plus, les résultats ont subi l'incidence négative de la hausse des charges d'intérêt assortie d'une augmentation des taux et de l'augmentation de la dette, utilisée en grande partie pour financer les dépenses d'immobilisations stratégiques, et en partie annulée par des changements aux ajustements à la valeur de marché non réalisés plus faibles des actifs biologiques, attribuables à des changements dans les marchés de la nourriture pour animaux et du porc, et les recouvrements d'impôt.

En cumul annuel pour 2023, la perte nette s'est chiffrée à 111,4 millions de dollars (perte de 0,92 \$ par action de base), comparativement à une perte de 40,9 millions de dollars (perte de 0,33 \$ par action de base) à l'exercice précédent, en raison de facteurs semblables à ceux qui ont été énumérés ci-dessus.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le deuxième trimestre de 2023 a été de 45,9 millions de dollars, comparativement à 23,6 millions de dollars au dernier exercice. En ce qui concerne le résultat ajusté par action, il s'est établi à 0,00 \$ pour le deuxième trimestre de 2023, par rapport à 0,00 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable aux améliorations commerciales et opérationnelles en partie annulées par les difficultés sur le marché et l'inflation.

En cumul annuel en 2023, le résultat d'exploitation ajusté s'est établi à 65,2 millions de dollars, comparativement à 39,7 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat ajusté par action était une perte de 0,12 \$ pour 2023, comparativement à un gain de 0,03 \$ à l'exercice précédent, en raison de facteurs semblables à ceux qui ont été énumérés ci-dessus.

Le bénéfice avant impôts ajusté du deuxième trimestre de 2023 s'est élevé à 6,7 millions de dollars comparativement à 10,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Les difficultés sur le marché du porc et l'inflation ont eu une incidence négative sur le bénéfice avant impôts ajusté, en partie compensée par la hausse des marges et la baisse des frais de vente et charges générales et administratives au sein du Groupe des protéines végétales. Le bénéfice avant impôts ajusté a également subi l'incidence négative de la hausse des charges d'intérêt.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôts ajusté de 2023 affiche une perte de 7,3 millions de dollars comparativement à un bénéfice de 17,8 millions de dollars à l'exercice précédent en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures clés et sur les résultats par secteur d'exploitation, consultez la rubrique intitulée « Secteurs d'exploitation ».

Remarque : Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la fin du présent communiqué pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS.

Secteurs d'exploitation

La société comprend deux segments isolables. Ces segments offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces activités. Le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance des revenus, le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté, tandis que, à court terme, le rendement du Groupe des protéines végétales est axé sur l'atteinte d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des ventes, du profit brut (perte), des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté, de la marge du BAIIA ajusté et du bénéfice avant impôts ajusté par secteur d'exploitation pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.

<i>(en millions de dollars)⁽ⁱ⁾ (non audité)</i>	Trimestre clos le 30 juin 2023				Trimestre clos le 30 juin 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total
Ventes	1 236,7 \$	36,7	(3,7)	1 269,7 \$	1 160,2 \$	40,8	(5,9)	1 195,1 \$
Profit brut (perte)	120,2 \$	(1,8)	(24,7)	93,6 \$	136,0	(10,1)	(38,7)	87,2 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	91,7 \$	14,4	—	106,2 \$	87,3 \$	26,3	—	113,6 \$
Résultat d'exploitation ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	62,2 \$	(16,3)	—	45,9 \$	57,7 \$	(34,0)	—	23,6 \$
BAIIA ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	115,3 \$	(11,6)	(0,6)	103,1 \$	104,1 \$	(30,0)	—	74,1 \$
Marge du BAIIA ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	9,3 %	(31,7) %	s.o.	8,1 %	9,0 %	(73,6) %	s.o.	6,2 %
Bénéfice avant impôts ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	23,8 \$	(16,5)	(0,6)	6,7 \$	47,5 \$	(36,6)	—	10,9 \$

⁽ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

⁽ⁱⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et les coûts connexes des marchandises vendues, les variations de la juste valeur des actifs biologiques et des contrats dérivés ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les charges qui ne peuvent être séparées des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des ventes, du profit brut (perte), des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté, de la marge du BAIIA ajusté et du bénéfice avant impôts ajusté par secteur d'exploitation pour les semestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022.

(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Semestre clos le 30 juin 2023				Semestre clos le 30 juin 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total
Ventes	2 380,5 \$	74,1	(10,0)	2 444,6 \$	2 249,6 \$	85,7	(13,6)	2 321,7 \$
Profit brut (perte)	210,7 \$	(5,1)	(35,5)	170,0 \$	266,9 \$	(16,3)	(9,5)	241,1 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	181,0 \$	27,9	—	208,9 \$	176,0 \$	57,1	—	233,1 \$
Résultat d'exploitation ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	98,2 \$	(33,0)	—	65,2 \$	108,7 \$	(68,9)	—	39,7 \$
BAlIA ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	202,6 \$	(23,6)	(0,6)	178,4 \$	201,6 \$	(60,7)	—	140,9 \$
Marge du BAlIA ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	8,5 %	(31,9) %	s.o.	7,3 %	9,0 %	(70,8) %	s.o.	6,1 %
Bénéfice avant impôts ajusté⁽ⁱⁱⁱ⁾	26,8 \$	(33,5)	(0,6)	(7,3) \$	91,8 \$	(74,0)	—	17,8 \$

⁽ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

⁽ⁱⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et les coûts connexes des marchandises vendues, les variations de la juste valeur des actifs biologiques et des contrats dérivés ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les charges qui ne peuvent être séparées des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

Groupe des protéines animales

Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger, les collations en trousse, les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et de nombreuses marques régionales importantes.

Les ventes du deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 6,6 % pour s'établir à 1 236,7 millions de dollars comparativement à 1 160,2 millions de dollars à l'exercice précédent. La croissance des ventes a été stimulée par l'augmentation des volumes, les mesures de tarification mises en œuvre pour atténuer l'inflation, des incidences favorables des taux de change et un changement favorable des ventes de produits.

En cumul annuel pour 2023, les ventes ont augmenté de 5,8 % pour s'établir à 2 380,5 millions de dollars, comparativement à 2 249,6 millions de dollars, à l'exercice précédent. La croissance des ventes s'inscrit dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le profit brut du deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 120,2 millions de dollars (marge brute⁽ⁱ⁾ de 9,7 %) comparativement à 136,0 millions de dollars (marge brute⁽ⁱ⁾ de 11,7 %) à l'exercice précédent. Le profit brut a été éprouvé par les difficultés dans le marché du porc, par l'inflation des coûts et la hausse des dépenses de démarrage, partiellement compensées par les mesures prises pour contrer l'inflation et par un meilleur assortiment de produits. Le profit brut du deuxième trimestre comprenait des dépenses de démarrage de 33,8 millions de dollars (9,0 millions de dollars en 2022) associées aux projets de capitaux de construction, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Le profit brut en cumul annuel pour 2023 est de 210,7 millions de dollars (marge brute⁽ⁱ⁾ de 8,8 %) comparativement à 266,9 millions de dollars (marge brute⁽ⁱ⁾ de 11,9 %) à l'exercice précédent. Le profit brut a subi l'incidence négative des facteurs similaires à ceux mentionnés ci-dessus. Le profit brut en cumul annuel comprend des dépenses de démarrage de 68,5 millions de dollars (17,7 millions de dollars en 2022) associées aux projets de capitaux de construction, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

Au deuxième trimestre de 2023, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 91,7 millions de dollars, comparativement à 87,3 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives s'explique par la hausse des coûts du personnel découlant de la stabilisation des niveaux de dotation, partiellement annulée par la baisse des dépenses de publicité et de promotion.

En cumul annuel pour 2023, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 181,0 millions de dollars, comparativement à 176,0 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le deuxième trimestre de 2023 se chiffre à 62,2 millions de dollars, comparativement à 57,7 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel, pour 2023, le résultat d'exploitation ajusté se chiffre à 98,2 millions de dollars, comparativement à 108,7 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre de 2023 se chiffre à 115,3 millions de dollars, comparativement à 104,1 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés. Pour le deuxième trimestre, la marge du BAIIA ajusté était de 9,3 %, comparativement à 9,0 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel, pour 2023, le BAIIA ajusté se chiffre à 202,6 millions de dollars, comparativement à 201,6 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés. En cumul annuel, pour 2023, la marge du BAIIA ajusté était de 8,5 %, comparativement à 9,0 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le bénéfice avant impôts ajusté du Groupe des protéines animales s'est établi à 23,8 millions de dollars comparativement à 47,5 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés, et en raison de l'augmentation de 29,2 millions de dollars des charges d'intérêts attribuable à la hausse des taux d'intérêt et d'endettement et à l'augmentation de la charge d'amortissement liée à des investissements en capital soutenus.

En cumul annuel, le bénéfice avant impôts ajusté s'est élevé à 26,8 millions de dollars comparativement à 91,8 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés, et en raison de l'augmentation de 55,6 millions de dollars des charges d'intérêts attribuable à la hausse des taux d'intérêt et d'endettement et à l'augmentation de la charge d'amortissement liée à des investissements en capital soutenus.

Groupe des protéines végétales

Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques prédominantes comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

Les ventes pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 10,2 % pour s'établir à 36,7 millions de dollars comparativement à 40,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Si l'on exclut l'incidence du taux de change, les ventes ont diminué de 14,5 %, en raison de la baisse des volumes dans tous les canaux, partiellement compensée par les mesures de tarification mises en œuvre au cours des trimestres précédents pour atténuer l'inflation.

En cumul annuel pour 2023, les ventes ont diminué de 13,6 % pour s'établir à 74,1 millions de dollars, comparativement à 85,7 millions de dollars, à l'exercice précédent. Si l'on exclut l'incidence du taux de change, les ventes ont diminué de 18,5 %, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le profit brut du deuxième trimestre de 2023 correspond à une perte de 1,8 million de dollars (perte de la marge brute⁽ⁱ⁾ de 5,0 %) comparativement à une perte de 10,1 millions de dollars (perte de la marge brute⁽ⁱ⁾ de 24,7 %) à l'exercice précédent. L'amélioration de la marge brute s'explique par les améliorations opérationnelles, la réduction des dépenses de démarrage et les augmentations de prix, partiellement compensées par la baisse des volumes. Le profit brut du deuxième trimestre de 2022 comprenait des dépenses de démarrage de 2,3 millions de dollars liés aux projets de capitaux de construction qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté et qui n'ont pas été renouvelés au deuxième trimestre de 2023.

Le profit brut en cumul annuel de 2023 est une perte de 5,1 millions de dollars (perte de la marge brute⁽ⁱ⁾ de 6,9 %) comparativement à une perte de 16,3 millions de dollars (perte de la marge brute⁽ⁱ⁾ de 19,1 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut s'inscrit également dans la tendance des facteurs susmentionnés. Le profit brut de 2022 en cumul annuel comprenait des dépenses de démarrage de 4,5 millions de dollars liés aux projets de capitaux de construction, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté et qui n'ont pas été renouvelés en 2023.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 14,4 millions de dollars (39,4 % des ventes), comparativement à 26,3 millions de dollars (64,4 % des ventes) à l'exercice précédent. La diminution des frais de vente et charges générales et administratives s'explique en grande partie par la baisse des dépenses de publicité et de promotion, ainsi que par la diminution des charges de consultation et des charges du personnel.

En cumul annuel pour 2023, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 27,9 millions de dollars (37,7 % des ventes), comparativement à 57,1 millions de dollars (66,6 % des ventes) à l'exercice précédent. La diminution des frais de vente et charges générales et administratives est attribuable à des facteurs correspondant à ceux susmentionnés.

Au deuxième trimestre de 2023, le résultat d'exploitation ajusté s'est soldé par une perte de 16,3 millions de dollars, comparativement à une perte de 34,0 millions de dollars au dernier exercice. La progression du résultat d'exploitation ajusté s'inscrit dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le résultat d'exploitation ajusté en cumul annuel pour 2023 est une perte de 33,0 millions de dollars, comparativement à une perte de 68,9 millions de dollars à l'exercice précédent. La progression du résultat d'exploitation ajusté s'inscrit dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre de 2023 correspond à une perte de 11,6 millions de dollars, comparativement à une perte de 30,0 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés. Pour le deuxième trimestre, la marge du BAIIA ajusté correspond à une perte de 31,7 %, comparativement à une perte de 73,6 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel, le BAIIA ajusté pour le deuxième trimestre de 2023 correspond à une perte de 23,6 millions de dollars, comparativement à une perte de 60,7 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés. En cumul annuel, pour le deuxième trimestre, la marge du BAIIA ajusté correspond à une perte de 31,9 %, comparativement à une perte de 70,8 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

⁽ⁱ⁾ La marge brute représente le profit brut (perte brute) divisé par les ventes.

Autres considérations

Le 2 août 2023, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action, de 0,84 \$ par action sur une base annuelle, payable le 28 septembre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 septembre 2023. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le conseil d'administration a également approuvé l'émission d'actions ordinaires en capital à un escompte de 2 % dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes de la société. En vertu du régime de réinvestissement de dividendes, les investisseurs qui détiennent des actions ordinaires de la société peuvent recevoir des actions ordinaires plutôt que des dividendes en espèces. De plus amples renseignements, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions/>

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu à 8 h, HE, le 3 août 2023, afin de passer en revue les résultats financiers du deuxième trimestre de Les Aliments Maple Leaf. Pour y participer, veuillez composer le 416 764-8650 ou le 1 888 664-6383. Les personnes qui ne peuvent participer à la conférence pourront écouter un enregistrement qui sera disponible une heure après l'événement au 416 764-8677 ou au 1 888 390-0541 (code d'accès : 102212 #).

Une webdiffusion de la conférence téléphonique du deuxième trimestre sera également disponible à : <https://www.mapleleaffoods.com>

Il est possible de consulter la version intégrale des états financiers intermédiaires consolidés (« états financiers intermédiaires consolidés ») et du rapport de gestion connexe de la société sur son site Web.

Un document à l'intention des investisseurs sur les résultats financiers de la société pour le deuxième trimestre peut être consulté en ligne à l'adresse www.mapleleaffoods.com/fr/, sous Information financière à la page Investisseurs.

Les perspectives demeurent inchangées

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines de consommation, soutenue par un portefeuille de marques de premier plan. Au cours des dernières années, la société a établi une solide base pour lui permettre d'instaurer des vecteurs de croissance convaincants dans l'ensemble de ses activités et de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Groupe des protéines animales

Pour le Groupe des protéines animales, la stratégie de la société consiste à créer une croissance rentable. Compte tenu de la dynamique sans précédent du marché, marqué par une économie difficile après la pandémie, le conflit en Europe, l'inflation élevée et d'importantes perturbations du marché, Les Aliments Maple Leaf s'attend à ce que le Groupe des protéines animales réalise ce qui suit :

- Croissance moyenne à élevée des ventes à un chiffre en 2023, soutenue grâce à la prépondérance de la marque, à la croissance sur le marché américain et à la production durable des viandes.
- Augmentation de la marge du BAIIA ajusté, dans la fourchette cible de 14 % à 16 %, dès que les marchés se normaliseront, y compris une évolution des conditions complexes dans le secteur des produits du porc conformément à la moyenne quinquennale.

Groupe des protéines végétales

- À la fin de 2021, l'entreprise a annoncé qu'elle réévaluait ses perspectives pour le groupe des protéines végétales et entreprenait un examen complet de l'ensemble de la catégorie des protéines végétales. Cette décision a été motivée par un ralentissement marqué des taux de croissance dans la catégorie, en particulier au deuxième semestre de l'année, ce qui a poussé la société à identifier et à évaluer à fond les causes, les tendances à court et à long terme et les répercussions en général. Les résultats obtenus à ce jour de l'analyse de la société confirment qu'il est peu probable que les taux de croissance très élevés prévus précédemment par de nombreux experts de l'industrie soient atteints compte tenu de la rétroaction actuelle des clients, de l'expérience, des taux d'achat et de la pénétration dans les ménages. À la lumière de ces nouveaux renseignements, la société estime que la catégorie continuera de croître à un rythme plus modeste, mais toujours aussi attrayant. Selon les estimations actuelles, la catégorie croîtra à un taux annuel moyen de 10 à 15 %, ce qui en fera un marché de 6 à 10 milliards de dollars d'ici 2030. Par conséquent, la société réoriente sa stratégie et son approche d'investissement pour le Groupe des protéines végétales et a établi un nouvel objectif, soit d'atteindre un BAIIA ajusté neutre ou amélioré au deuxième semestre de 2023. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre cette stratégie. La société s'attend à ce que l'amélioration constante du BAIIA ajusté se poursuive tout au long de l'année.

Capitaux

- Pour 2023, la société estime que les dépenses en immobilisations totales demeureront inférieures à 250 millions de dollars. Jusqu'à 120 millions de dollars seront consacrés à l'investissement dans l'entretien, le reste étant consacré au capital de croissance. Le capital de croissance est lié principalement à l'augmentation de la capacité de transformation ultérieure de la volaille à l'usine de viandes préparées à Brampton, en Ontario, aux dépenses résiduelles encourues pour l'usine de la volaille de London, et à l'augmentation de la capacité dans la catégorie des boîtes à lunch.
- La société s'attend à ce que les installations avicoles de London, en Ontario, commencent à générer un BAIIA ajusté supplémentaire d'environ 100 millions de dollars par année dès sa mise en service complète, ce qui devrait se faire d'ici la fin de 2023. De plus, la société s'attend à ce que le Bacon Centre of Excellence de Winnipeg au Manitoba produise un BAIIA ajusté supplémentaire d'environ 30 millions de dollars par année dès qu'il sera complètement opérationnel, soit vers le second semestre de 2023.

Les effets durables des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement découlant de la COVID-19 ainsi que de la guerre en Ukraine sont imprévisibles et peuvent avoir une incidence sur un certain nombre de facteurs qui stimulent la croissance de la société, notamment :

- Les marchés des produits agricoles de même que le taux de change;
- Les pressions inflationnistes sur les coûts;
- Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale;
- La disponibilité de la main-d'œuvre;
- La demande des produits et les changements dans la composition des produits.

L'exécution des priorités financières et opérationnelles de la société s'inscrit dans le cadre de son engagement à partager la valeur au profit de tous les intervenants. Les piliers directeurs de l'entreprise afin d'être la « société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde » comprennent des aliments plus sains, de meilleurs soins, de meilleures collectivités et une meilleure planète, et ils sont au cœur de la conduite des affaires des Aliments Maple Leaf. À cette fin, les priorités de la société sont les suivantes :

- *Des aliments plus sains* : diriger le réel mouvement alimentaire et amorcer le virage pour faire en sorte que les principales marques soient des produits de porc et de volaille « élevés sans antibiotiques ».
- *De meilleurs soins* - afin de privilégier le bien-être animal, après avoir effectué le transfert de toutes les truies sous gestion dans des systèmes d'enclos ouverts en 2021, nous avons mis en œuvre un programme permanent pour convertir toutes les nouvelles porcheries que nous acquérons.
- *De meilleures collectivités* : investir un minimum d'environ 1 % du bénéfice avant impôt pour promouvoir la sécurité alimentaire durable.
- *Une meilleure planète* : continuer de renforcer notre engagement envers la neutralité carbone, tout en mettant l'accent sur l'élimination du gaspillage dans toutes les ressources consommées, y compris la nourriture, l'énergie, l'eau, l'emballage et le temps.

Mesures financières non conformes aux IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant les autres produits, l'impôt et les charges d'intérêt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté, moins l'amortissement et la charge d'intérêts. Pour cette mesure, la charge d'intérêts est répartie entre les secteurs d'exploitation sur la base de l'entité juridique.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins en liquidités, ce qui comprend le programme d'investissement en capital de la société.

(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Trimestre clos le 30 juin 2023				Trimestre clos le 30 juin 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	22,5 \$	(23,2)	(63,0)	(63,7) \$	46,4 \$	(55,1)	(50,0)	(58,6) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	37,6	37,6	—	—	10,8	10,8
Autres charges	1,7	0,2	0,7	2,6	1,9	0,1	0,5	2,5
Frais de restructuration et autres frais connexes	4,3	6,8	—	11,0	0,4	18,7	—	19,0
Bénéfice (perte) d'exploitation	28,4 \$	(16,3)	(24,7)	(12,6) \$	48,6 \$	(36,4)	(38,7)	(26,4) \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱⁱ⁾	33,8	—	—	33,8	9,0	2,3	—	11,3
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	27,5	27,5	—	—	50,0	50,0
Perte latente et différée (profit latent et différé) sur les contrats de dérivés	—	—	(2,8)	(2,8)	—	—	(11,3)	(11,3)
Résultat d'exploitation ajusté	62,2 \$	(16,3)	—	45,9 \$	57,7 \$	(34,0)	—	23,6 \$
Amortissement	54,8	4,9	—	59,7	48,3	4,1	—	52,4
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^(iv)	(1,7)	(0,2)	(0,6)	(2,5)	(1,9)	(0,1)	—	(1,9)
BAIIA ajusté	115,3 \$	(11,6)	(0,6)	103,1 \$	104,1 \$	(30,0)	—	74,1 \$
Marge du BAIIA ajusté	9,3 %	(31,7) %	s.o.	8,1 %	9,0 %	(73,6) %	s.o.	6,2 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(37,5)	(0,1)	—	(37,6)	(8,3)	(2,5)	—	(10,8)
Revenus d'intérêts	0,8	—	—	0,8	—	—	—	—
Amortissement	(54,8)	(4,9)	—	(59,7)	(48,3)	(4,1)	—	(52,4)
Bénéfice avant impôts ajusté	23,8 \$	(16,5)	(0,6)	6,7 \$	47,5 \$	(36,6)	—	10,9 \$

⁽ⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

⁽ⁱⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et les coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

- (iii) Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.
- (iv) Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme, les gains et pertes sur placement et d'autres charges diverses.

(en millions de dollars) ⁽ⁱ⁾ (non audité)	Semestre clos le 30 juin 2023				Semestre clos le 30 juin 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Coûts non affectés ⁽ⁱⁱ⁾	Total
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	18,9 \$	(44,6)	(108,0)	(133,7) \$	84,2 \$	(92,2)	(29,6)	(37,6) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	69,2	69,2	—	—	18,5	18,5
Autres charges	3,2	0,4	3,3	6,9	3,4	0,1	1,6	5,1
Frais de restructuration et autres frais connexes	7,6	11,2	—	18,8	3,4	18,7	—	22,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	29,7 \$	(33,0)	(35,5)	(38,9) \$	91,0 \$	(73,5)	(9,5)	8,0 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱⁱ⁾	68,5	—	—	68,5	17,7	4,5	—	22,2
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	28,7	28,7	—	—	10,7	10,7
Perte latente et différée (profit latent et différé) sur les contrats de dérivés	—	—	6,8	6,8	—	—	(1,2)	(1,2)
Résultat d'exploitation ajusté	98,2 \$	(33,0)	—	65,2 \$	108,7 \$	(68,9)	—	39,7 \$
Amortissement	107,6	9,8	—	117,4	96,3	8,3	—	104,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes ^(iv)	(3,2)	(0,4)	(0,6)	(4,1)	(3,4)	(0,1)	—	(3,5)
BAlIA ajusté	202,6 \$	(23,6)	(0,6)	178,4 \$	201,6 \$	(60,7)	—	140,9 \$
Marge du BAlIA ajusté	8,5 %	(31,9) %	s.o.	7,3 %	9,0 %	(70,8) %	s.o.	6,1 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(69,0)	(0,1)	—	(69,2)	(13,5)	(5,0)	—	(18,5)
Revenus d'intérêts	0,8	—	—	0,8	—	—	—	—
Amortissement	(107,6)	(9,8)	—	(117,4)	(96,3)	(8,3)	—	(104,6)
Bénéfice avant impôts ajusté	26,8 \$	(33,5)	(0,6)	(7,3) \$	91,8 \$	(74,0)	—	17,8 \$

(i) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

(ii) Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et les coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables et ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

(iii) Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

(iv) Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la vente d'actifs à long terme, les gains et pertes sur placement et d'autres charges diverses.

Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires et le résultat ajusté par action pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action) (non audité)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Perte de base par action	(0,44) \$	(0,44) \$	(0,92) \$	(0,33) \$
Frais de restructuration et autres frais connexes ⁽ⁱ⁾	0,08	0,13	0,14	0,15
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes ⁽ⁱⁱ⁾	0,01	—	0,02	0,01
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁽ⁱⁱⁱ⁾	0,21	0,07	0,42	0,14

(\$ par action) (non audité)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	0,17	0,30	0,18	0,06
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	(0,02)	(0,07)	0,04	(0,01)
Bénéfice ajusté par action^(iv)	0,00 \$	0,00 \$	(0,12) \$	0,03 \$

⁽ⁱ⁾ Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

⁽ⁱⁱ⁾ Comprend principalement les frais juridiques, les gains ou pertes sur les immeubles de placement et les coûts de transaction, après impôt.

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôts.

^(iv) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50,0 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation. Le solde actuel des capitaux de construction comprend l'investissement dans l'augmentation de la capacité de transformation de la volaille dans l'installation de viandes préparées à Brampton, en Ontario. Les investissements dans la capacité de l'installation de Walker Drive à Brampton, en Ontario, et de l'installation de production de protéines végétales à Indianapolis, en Indiana, ont été transférés des capitaux de construction lorsque les travaux ont été achevés au cours du premier trimestre de 2022 et l'installation avicole de London a été transférée des capitaux de construction au cours du quatrième trimestre de 2022, lorsque la production commerciale a commencé. Le tableau suivant présente un résumé des activités des capitaux de construction et de financement par emprunt pour les périodes indiquées ci-dessous.

(en milliers de dollars)

(non audité)	2023	2022
Immobilisations corporelles et incorporelles au 1^{er} janvier	2 663 985 \$	2 554 483 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 1 ^{er} janvier ⁽ⁱ⁾	2 654 419	1 811 164
Capitaux de construction au 1^{er} janvier	9 566 \$	743 319 \$
Ajouts	8 822	54 776
Transferts des capitaux de construction	—	(182 210)
Capitaux de construction au 31 mars	18 388 \$	615 885 \$
Ajouts	18 896	49 903
Capitaux de construction au 30 juin⁽ⁱⁱ⁾	37 284 \$	665 788 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin ⁽ⁱ⁾	2 598 055	1 957 586
Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin	2 635 339 \$	2 623 374 \$
Financement par emprunt des capitaux de construction^{(iii)(iv)}	36 589 \$	637 795 \$

⁽ⁱ⁾ Les autres immobilisations corporelles et incorporelles sont des immobilisations corporelles et incorporelles qui ne répondent pas à la définition de capital de construction.

⁽ⁱⁱ⁾ Au 30 juin 2023, la valeur comptable nette des capitaux de construction comprend 0,5 million de dollars liés aux actifs incorporels (2,6 millions de dollars au 30 juin 2022, 0,0 million de dollars au 31 décembre 2022)

⁽ⁱⁱⁱ⁾ Ne comprend pas les 1 011,3 millions de dollars de capital qui ont été transférés, mais toujours à l'étape du démarrage (260,8 millions de dollars en 2022).

^(iv) On suppose que ce montant est entièrement financé par emprunt dans la mesure où la société a une dette nette en cours. Le financement par emprunt des capitaux de construction exclut les intérêts payés et capitalisés.

Dette nette

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et des montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 30 juin, comme il est indiqué ci-dessous. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette à long terme et la dette bancaire. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

(en milliers de dollars) (non audité)	Au 30 juin	
	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156 859 \$	92 971 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(398 394) \$	(1 029) \$
Dette à long terme	(1 565 822)	(1 513 124)
Total de la dette	(1 964 216) \$	(1 514 153) \$
Dette nette	(1 807 357) \$	(1 421 182) \$

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils représentent les flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretien⁽ⁱ⁾ et les intérêts connexes payés et capitalisés. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(57 004) \$	16 492 \$	(21 290) \$	(68 501) \$
Capital nécessaire à l'entretien ⁽ⁱ⁾	(19 070)	(16 336)	(2 178)	(30 870)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(252)	(1)	(486)	(172)
Flux de trésorerie disponibles⁽ⁱⁱ⁾	(76 326) \$	155 \$	(63 954) \$	(99 543) \$

⁽ⁱ⁾ L'investissement dans l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les dépenses en immobilisations totales de 55,9 millions de dollars et de 105,1 millions de dollars (81,9 millions de dollars et 179,2 millions de dollars en 2022) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de l'investissement dans l'entretien de 19,1 millions de dollars et 42,2 millions de dollars (16,3 millions de dollars et 30,9 millions de dollars en 2022), et un capital de croissance de 36,8 millions de dollars et de 62,9 millions de dollars (65,6 millions de dollars et 148,4 millions de dollars en 2022). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

⁽ⁱⁱ⁾ Certaines données comparatives ont été redressées de manière à être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

Énoncés prospectifs

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la Société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la Société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif »,

« stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- la reprise après la pandémie de COVID-19, y compris les répercussions sur la chaîne d'approvisionnement, la disponibilité de la main-d'œuvre, les marchés mondiaux du porc et les habitudes de consommation;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attractifs, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, la dynamique du marché mondial du porc, les perspectives de marge sur le marché d'exportation du Japon, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- les répercussions de l'incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de l'exfiltration des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'investissement et le rendement dans la catégorie des protéines végétales, l'accès au marché en Chine et au Japon, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'OPRCNA) et l'investissement dans des opportunités de croissance potentielle et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce international sur les activités et les marchés de la société, y compris l'accès aux marchés, les répercussions associées à la propagation de maladies animales exotiques (comme la peste porcine africaine [« PPA »]) et d'autres maladies animales, comme la grippe aviaire, ainsi que d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce, y compris la guerre en Ukraine;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service et les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;

- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes concernant l'incidence actuelle et les répercussions futures de la reprise après la COVID-19, y compris les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques (y compris, sans s'y limiter, les marchés mondiaux du porc), les taux de change, la dynamique du commerce international et l'accès aux capitaux;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société, y compris l'exécution de la stratégie dans le Groupe de protéines animales, l'exécution de la stratégie visant à atteindre un BAIIA ajusté neutre pour le Groupe de protéines végétales et la relation entre l'établissement des prix l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base (en particulier sur les marchés du porc et des aliments pour animaux), les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- les répercussions potentielles de l'incident de cybersécurité, la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à l'exfiltration des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la situation économique et la dynamique sociopolitique entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine et la capacité de la Société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence de la guerre en Ukraine sur les relations internationales, le commerce et les marchés;
- la propagation de maladies animales exotiques (y compris la PPA et la grippe aviaire), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement des stocks et un roulement des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- les répercussions de la reprise après la COVID-19 sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macro-socio-économiques;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international (y compris les marchés mondiaux du porc);
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;

- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; la dynamique sur le marché du porc et les marges à l'exportation au Japon;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques d'exfiltration des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris la guerre en Ukraine;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution des projets d'immobilisations, y compris les coûts, le calendrier et les variables réglementaires, tous ces facteurs ont une incidence sur le rendement du capital investi attendu;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques, y compris l'exécution de la stratégie visant à atteindre un BAIIA ajusté neutre dans le segment des protéines végétales;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;

- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, la croissance de la marge du BAIIA ajusté dans le Groupe des protéines animales, et l'objectif pour la marge du BAIIA ajusté dans le Groupe des protéines végétales (incluant le calendrier, le rythme et les répercussions des activités de restructuration) peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, lequel est accessible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

À propos des Aliments Maple Leaf Inc.

Les Aliments Maple Leaf est une entreprise carboneutre qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. La société emploie environ 14 000 personnes et exploite ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI.

Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022 ⁽ⁱ⁾	31 décembre 2022 ⁽ⁱ⁾	Au Au 1 ^{er} janvier 2022 ⁽ⁱ⁾
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156 859 \$	92 971 \$	91 076 \$	162 031 \$
Comptes débiteurs	205 930	191 199	167 611	167 082
Billets à recevoir	48 159	62 609	48 556	33 294
Stocks	523 377	507 489	485 979	409 677
Actifs biologiques	111 796	129 181	144 169	138 209
Impôts recouvrables	69 521	6 297	57 497	1 830
Charges payées d'avance et autres actifs	36 786	50 774	50 266	24 988
Actifs détenus en vue de la vente	11 204	604	604	—
Total des actifs courants	1 163 632 \$	1 041 124 \$	1 045 758 \$	937 111 \$
Immobilisations corporelles	2 285 314	2 262 609	2 303 424	2 189 165
Actifs au titre du droit d'utilisation	150 211	158 328	159 199	161 662
Placements	22 869	22 667	23 712	22 326
Immeubles de placement	5 289	7 244	5 289	5 289
Avantages du personnel	49 699	15 873	12 531	—
Autres actifs à long terme	9 601	18 928	12 493	9 780
Actif d'impôt différé	41 450	48 725	42 541	39 907
Goodwill	477 353	662 261	477 353	658 673
Immobilisations incorporelles	350 025	360 765	360 561	365 318
Total des actifs à long terme	3 391 811 \$	3 557 400 \$	3 397 103 \$	3 452 120 \$
Total de l'actif	4 555 443 \$	4 598 524 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Créditeurs et charges à payer	528 481 \$	545 432 \$	485 114 \$	526 189 \$
Partie courante des provisions	23 837	32 680	42 589	842
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	398 394	1 029	921	5 176
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an	37 749	37 522	38 321	31 375
Impôt sur le résultat à payer	1 600	—	2 311	23 853
Autres passifs courants	17 998	43 106	64 684	81 265
Total des passifs courants	1 008 059 \$	659 769 \$	633 940 \$	668 700 \$
Dette à long terme	1 565 822	1 513 124	1 709 493	1 247 073
Obligations au titre de contrats de location	137 029	142 462	144 569	144 391
Avantages du personnel	64 251	64 964	64 280	97 629
Provisions	2 281	16 197	3 799	44 650
Autres passifs à long terme	928	2 232	1 841	1 057
Passif d'impôt différé	223 190	177 360	221 606	147 060
Total des passifs à long terme	1 993 501 \$	1 916 339 \$	2 145 588 \$	1 681 860 \$
Total du passif	3 001 560 \$	2 576 108 \$	2 779 528 \$	2 350 560 \$
Capitaux propres				
Capital social	859 046 \$	862 688 \$	850 086 \$	847 016 \$
Résultats non distribués	671 870	1 160 951	809 616	1 212 244
Surplus d'apport	—	9 969	—	5 371
Cumul des autres éléments du résultat global	30 150	14 724	29 547	286
Actions propres	(7 183)	(25 916)	(25 916)	(26 246)
Total des capitaux propres	1 553 883 \$	2 022 416 \$	1 663 333 \$	2 038 671 \$
Total des passifs et des capitaux propres	4 555 443 \$	4 598 524 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$

⁽ⁱ⁾ Retraité, veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers intermédiaires consolidés.

États consolidés intermédiaires du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Ventes	1 269 664 \$	1 195 133 \$	2 444 553 \$	2 321 686 \$
Coût des ventes	1 176 069	1 107 894	2 274 511	2 080 584
Marge brute	93 595 \$	87 239 \$	170 042 \$	241 102 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	106 184	113 608	208 897	233 065
Bénéfice (perte) avant ce qui suit :	(12 589) \$	(26 369) \$	(38 855) \$	8 037 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	11 026	19 039	18 775	22 057
Autres charges	2 579	2 452	6 874	5 076
(Perte) avant intérêts et impôt sur le résultat	(26 194) \$	(47 860) \$	(64 504) \$	(19 096) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	37 554	10 786	69 157	18 502
Perte avant impôts sur le revenu	(63 748) \$	(58 646) \$	(133 661) \$	(37 598) \$
(Recouvrement) charge d'impôt	(10 070)	(4 034)	(22 279)	3 327
Perte nette	(53 678) \$	(54 612) \$	(11 382) \$	(40 925) \$
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
Perte de base par action	(0,44) \$	(0,44) \$	(0,92) \$	(0,33) \$
Perte diluée par action	(0,44) \$	(0,44) \$	(0,92) \$	(0,33) \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :				
De base	121,5	124,1	121,5	124,0
Dilué	121,5	124,1	121,5	124,0

États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Perte nette	(53 678) \$	(54 612) \$	(111 382) \$	(40 925) \$
Autres éléments du résultat global				
Gains et (pertes) actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 8,9 millions de dollars et 9,6 millions de dollars; 0,2 million de dollars et 13,6 millions de dollars en 2022)	25 779 \$	505 \$	27 903 \$	39 406 \$
Variation de l'excédent de réévaluation (après impôt de 0,0 million de dollars et 1,7 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2022)	—	—	6 993	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net	25 779 \$	505 \$	34 896 \$	39 406 \$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Variation de l'écart de conversion cumulé (après l'impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2022)	(8 686)	15 063	(9 119)	8 092
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 1,2 million de dollars et 1,2 million de dollars; 1,7 million de dollars et 1,1 million de dollars en 2022)	6 498	(9 085)	6 618	(5 525)
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 0,8 million de dollars et de 1,8 million de dollars; 0,7 million de dollars et 4,1 millions de dollars en 2022)	(782)	1 907	(3 889)	11 871
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net	(2 970) \$	7 885 \$	(6 390) \$	14 438 \$
Total des autres éléments du résultat global	22 809 \$	8 390 \$	28 506 \$	53 844 \$
Résultat global	(30 869) \$	(46 222) \$	(82 876) \$	12 919 \$

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

Cumul des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens (non audité))	Cumul des autres éléments du résultat global								Total des capitaux propres
	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Ajustement pour écart de conversion ⁽ⁱ⁾	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ⁽ⁱ⁾	Profits latents sur la juste valeur des investissements ⁽ⁱ⁾	Excédent de réévaluation ⁽ⁱⁱ⁾	Actions propres	
Solde au 31 décembre 2022⁽ⁱⁱⁱ⁾	850 086 \$	809 616	—	10 972	12 885	2 945	2 745	(25 916)	1 663 333 \$
Perte nette	—	(111 382)	—	—	—	—	—	—	(111 382)
Autres éléments du résultat global ^(iv)	—	27 903	—	(2 501)	(3 889)	—	6 993	—	28 506
Dividendes déclarés (0,42 \$ par action)	—	(51 252)	—	—	—	—	—	—	(51 252)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	6 062	—	—	—	—	—	6 062
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions	—	—	1 100	—	—	—	—	—	1 100
Exercice d'options sur actions	4 447	—	(1 363)	—	—	—	—	—	3 084
Actions rachetées	(4 498)	—	(11 595)	—	—	—	—	—	(16 093)
Actions vendues par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement inaccessibles	—	—	—	—	—	—	—	9 841	9 841
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	—	(3 015)	(15 192)	—	—	—	—	8 892	(9 315)
Variation de l'obligation au titre des actions rachetées	9 011	—	20 988	—	—	—	—	—	29 999
Solde au 30 juin 2023	859 046 \$	671 870	—	8 471	8 996	2 945	9 738	(7 183)	1 553 883 \$

Cumul des autres éléments du résultat global⁽ⁱ⁾

(en milliers de dollars canadiens (non audité))	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾								Total des capitaux propres
	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Ajustement pour écart de conversion ⁽ⁱ⁾	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ⁽ⁱ⁾	Profits latents sur la juste valeur des investissements ⁽ⁱ⁾	Excédent de réévaluation ⁽ⁱⁱ⁾	Actions propres	
Solde au 1^{er} janvier 2022⁽ⁱⁱⁱ⁾	847 016 \$	1 212 244	5 371	2 037	(7 441)	2 945	2 745	(26 246)	2 038 671 \$
Perte nette	—	(40 925)	—	—	—	—	—	—	(40 925)
Autres éléments du résultat global ^(iv)	—	39 406	—	2 567	11 871	—	—	—	53 844
Dividendes déclarés (0,40 \$ par action)	—	(49 774)	—	—	—	—	—	—	(49 774)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	13 758	—	—	—	—	—	13 758
Modification du régime de rémunération fondée sur des actions	—	—	(3 594)	—	—	—	—	—	(3 594)
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions	—	—	(800)	—	—	—	—	—	(800)
Exercice d'options sur actions	5 888	—	(1 289)	—	—	—	—	—	4 599
Achat d'actions par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement inaccessibles	—	—	—	—	—	—	—	(7 500)	(7 500)

Cumul des autres éléments du résultat global

Règlement de la rémunération fondée sur des actions	—	—	(15 560)	—	—	—	—	7 830	(7 730)
Variation de l'obligation au titre des actions rachetées	9 784	—	12 083	—	—	—	—	—	21 867
Solde au 30 juin 2022	862 688 \$	1 160 951	9 969	4 604	4 430	2 945	2 745	(25 916)	2 022 416 \$

⁽ⁱ⁾ *Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.*

⁽ⁱⁱ⁾ *La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.*

⁽ⁱⁱⁱ⁾ *Retraité, veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers intermédiaires consolidés.*

États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens) (non audité)</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS :				
Activités d'exploitation				
Perte nette	(53 678) \$	(54 612) \$	(111 382) \$	(40 925) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	27 547	49 963	28 674	10 652
Amortissement	66 371	57 239	133 796	114 430
Rémunération fondée sur des actions	4 050	9 362	6 062	13 758
Impôts sur les bénéfices reportés	(5 144)	(3 160)	(8 018)	4 812
Impôt exigible	(4 926)	(874)	(14 261)	(1 485)
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	37 554	10 786	6 157	18 502
Perte sur la vente d'actifs à long terme	741	1 124	975	1 582
Dépréciation d'immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation	6 530	16 056	6 530	16 056
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés	(8 635)	(14 109)	(5 526)	(12 535)
Variation du passif au titre des régimes de retraite	(136)	1 944	331	4 442
Impôt sur le résultat payé, montant net	3 143	(2 875)	1 366	(26 487)
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	(33 838)	(22 712)	(67 628)	(30 388)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	(13 545)	1 743	(19 551)	3 456
Variation de la marge des dérivés	8 454	24 784	(5 286)	(319)
Règlement en espèces des dérivés	(2 735)	—	8 274	—
Autre	(3 913)	(6 559)	(3 696)	(7 810)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(84 844)	(51 608)	(41 107)	(136 242)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(57 004) \$	16 492 \$	(21 290) \$	(68 501) \$
Activités d'investissement				
Entrées d'actifs à long terme	(55 869) \$	(81 935) \$	(105 121) \$	(179 240) \$
Intérêts payés et capitalisés	(757)	(5 123)	(1 238)	(9 620)
Produit de la vente d'actifs à long terme	206	23	270	117
Achat de placements	(100)	—	(100)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(56 520) \$	(87 035) \$	(106 189) \$	(188 743) \$
Activités de financement				
Dividendes versés	(25 693) \$	(24 901) \$	(51 252) \$	(49 774) \$
Augmentation nette de la dette à long terme	219 554	141 085	268 354	255 947
Paiement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(7 462)	(8 682)	(17 380)	(18 090)
Réception d'un incitatif à la location	—	—	—	6 847
Exercice d'options sur actions	2 315	881	3 084	4 599
Rachat d'actions	(5 324)	—	(16 093)	—
Vente (achat) d'actions propres	9 841	(7 500)	9 841	(7 500)
Paiement des coûts de financement	(2 281)	(3 845)	(3 292)	(3 845)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	190 950 \$	97 038 \$	193 262 \$	188 184 \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	79 433	66 476	91 076	162 031
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	156 859 \$	92 971 \$	156 859 \$	92 971 \$